



BREEZIN

ORIENTATION • BILAN DE COMPÉTENCES • COACHING

PROGRAMME DE L'ACTION DE FORMATION

BILAN DE COMPÉTENCES - AMPLITUDE

Le bilan de compétences est accessible aux personnes en situation de handicap

Le bilan de compétences permet d'analyser vos compétences professionnelles et personnelles, ainsi que vos aptitudes et vos motivations en appui d'un projet d'évolution professionnelle et, le cas échéant, de formation. Il peut être un vrai tremplin pour votre carrière.

Cette prestation propose un accompagnement en profondeur sur toutes les phases du bilan, comprenant un travail sur votre parcours personnel et professionnel afin de sécuriser vos choix professionnels et bénéficier d'un plan d'action détaillé pour mettre en œuvre votre projet.

Objectifs

- Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations,
- Définir ses perspectives d'évolution, éventuellement son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation,
- Utiliser ses atouts comme instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

Public visé

Les salariés du secteur privé, les demandeurs d'emploi, les salariés du secteur public, les indépendants.

Durée 24 heures réparties sur 3 semaines à 4 mois	Nombre de bénéficiaire Parcours individuel
Lieu En présentiel en région parisienne (94550) A distance ou mixte	Coût global Net de taxes 2300 €

Modalités

24h au total, soit 16 h de rendez-vous dans la région parisienne (94550).

Les séances se répartissent à raison d'entretiens d'une heure à une heure trente minutes par semaine selon les disponibilités, les objectifs à atteindre et les démarches d'investigation personnelle.

L'accompagnement alterne séances de face à face et temps consacré à des recherches personnelles et des investigations de terrain. La durée totale du bilan de compétences inclut les temps d'entretien (présentiel ou distanciel synchrone) et les temps de travail guidés à l'aide des outils proposés.

Délais d'accès

Nos bilans de compétences sont planifiés sur des dates et horaires adaptés aux besoins.

Accessibilité des personnes handicapés

Oui

Prise de contact pour évaluer les aménagements possible 07.44.78.11.54

Programme du bilan de compétences

- **Un entretien préalable (gratuit et sans engagement)**

- Pré Analyser la demande
- S'assurer de l'adéquation de la demande aux finalités du dispositif
- Présenter le consultant
- Présenter le déroulement du dispositif

- **Une phase préliminaire :**

- Analyser la demande du bénéficiaire
- Déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin
- Définir conjointement les modalités de l'accompagnement

- **Une phase d'investigation :**

- Analyser le parcours, les compétences, les aptitudes professionnelles et personnelles
- Identifier le profil, les motivations et les intérêts personnels et professionnels
- Construire un projet professionnel et en vérifier la pertinence ou déterminer une ou plusieurs pistes d'évolution ou perspectives d'avenir (enquêtes métiers)

- **Une phase de conclusion :**

- S'approprier les résultats de la phase d'investigation afin d'établir un plan d'actions
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels
- Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels
- Co-élaborer le document de synthèse
- Un entretien à 6 mois en présentiel, par téléphone ou visio pour faire le point sur les avancées et proposer des actions correctives si besoin.

Prérequis nécessaires pour suivre l'action de formation

Aucun prérequis

Consultante

Nathalie NOBYN - Consultante en accompagnement des transitions professionnelles - Certifiée RNCP, Présidente de la société BREEZIN.

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre :

L'approche méthodologique est une approche éducative. L'objectif est de rendre le bénéficiaire autonome et acteur de sa démarche afin qu'il puisse développer une attitude réflexive. Il s'agit de l'amener à faire ses propres choix professionnels en prenant en compte ses aspirations ainsi que l'ensemble des exigences de l'environnement économique et personnel.

- Entretiens semi-directif et d'explicitation basés sur une approche centrée sur la personne
- Boîte à outils : exercices de réflexion, questionnaires, tests psychométriques, photolangage
- Exploration des sites internet de référence pour les métiers et les formations
- Enquêtes métier
- Point de mi-parcours
- Effectuer un accompagnement personnalisé

L'organisme de formation fournit les supports, ainsi que tous les outils nécessaires à la réalisation du bilan de compétences.

Modalités d'évaluation de l'efficacité de la formation :

- Demande de bilan de compétences
- Sollicitation du consultant par le bénéficiaire à tout moment pour une demande d'information par mail ou sms (5 jours sur 7)
- Échanges oraux au fur et à mesure des séances
- Auto-évaluation du bénéficiaire
- Remise d'une attestation de réalisation
- Questionnaire à chaud à la fin du bilan
- Bilan d'accompagnement à 6 mois

Une **feuille d'émargement** signée par le bénéficiaire et la consultante permettra de justifier de la réalisation de la prestation.